LA VÉRITÉ sur la qualité des vaccins

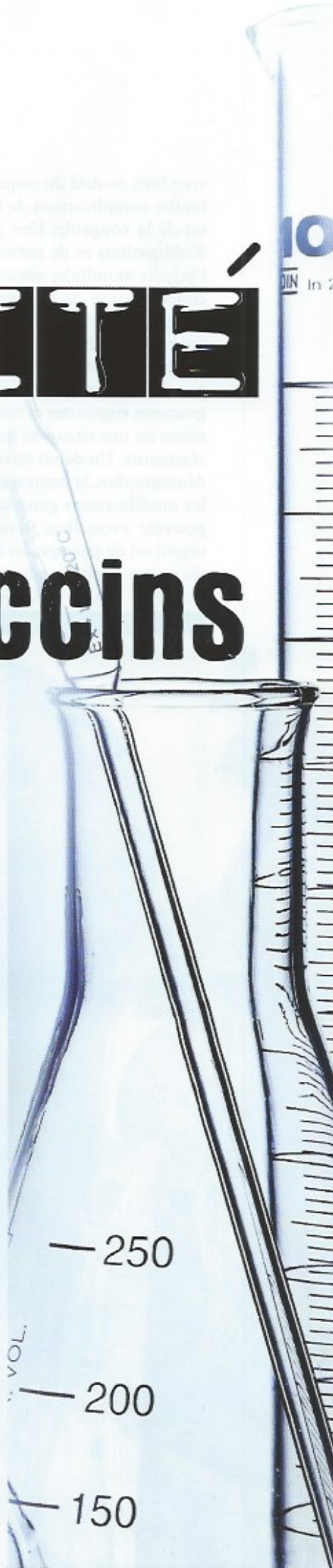

En Italie, le mouvement citoyen Corvelva s'est associé à des scientifiques pour analyser la qualité des vaccins en testant différents produits sur le marché. Ils souhaitaient vérifier l'éventuelle présence de polluants et contaminants, mais les premiers résultats les ont tout simplement stupéfiés.

Par Senta Depuydt

50
40
30
20
ml

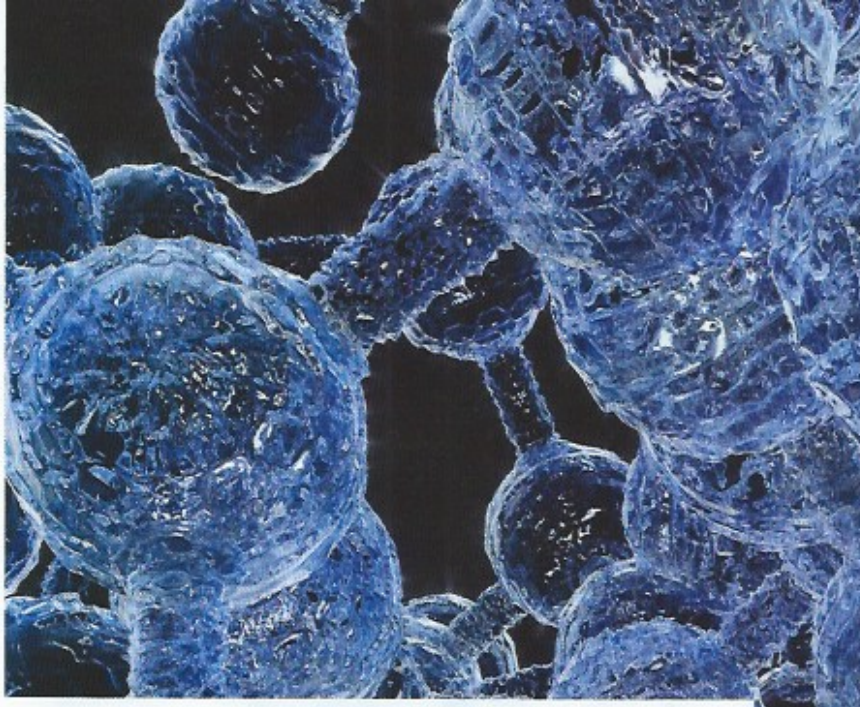

C'est à la suite des travaux de la commission d'enquête parlementaire « Uranium » que le projet d'analyse des vaccins est né. Plusieurs chercheurs avaient en effet participé à cette commission, dont l'objectif était d'enquêter sur la raison d'un nombre élevé de décès et de maladies graves, principalement des cancers, survenus chez des militaires ayant été affectés à des missions à l'étranger.

Un chapitre embarrassant

Au départ, les recherches avaient surtout porté sur le rôle de l'uranium appauvri utilisé dans certaines armes de guerre. Mais, au cours de l'enquête, l'on s'était rapidement aperçu que de nombreux cas concernaient des militaires n'ayant pas quitté le sol italien ou n'ayant pas été impliqués dans des opérations sur le terrain. Ceux-ci avaient par contre été préparés à partir, notamment par l'injection rapprochée de nombreux vaccins ou rappels. Une enquête approfondie sur ces cas avait abouti à la rédaction d'un chapitre[1] sur la sécurité des vaccins administrés aux militaires dans le fameux rapport Uranium.

Des lacunes impensables

Publié après quatorze ans d'enquête, ce rapport accablant avait été remis au Parlement italien en février 2018[2] à la veille des élections italiennes. Dans le chapitre relatif à la vaccination, les membres de la commission avaient attiré l'attention sur de nombreux problèmes et procédé à des recommandations. En premier lieu, ils avaient mis en cause l'administration de vaccins combinés, par exemple celle d'un vaccin penta- ou hexavalent (c'est-à-dire contre cinq ou six maladies) et celle de plusieurs injections en une seule visite. Les calendriers vaccinaux[3] recommandent parfois des vaccinations concomitantes, tant dans le schéma normal que pour les rattrapages ou la préparation aux voyages. (Par exemple, chez les nourrissons, le vaccin contre les pneumocoques [Prevenar 13] doit être administré en même temps que les hexavalents [Infanrix ou Hexyon], bien que la notice de Prevenar 13 signale une augmentation d'effets secondaires comme une fièvre élevée ou des convulsions lorsque ces vaccins sont combinés[4].)
Les experts s'étonnaient des lacunes dans la littérature scientifique à propos des vaccins multiples et avaient finalement conclu qu'il valait mieux ne pas vacciner contre plus de cinq maladies en même temps.
Par ailleurs, ils se sont aussi penchés sur tout ce qui était susceptible, dans la composition des vaccins, d'entraîner des effets secondaires graves sur le système immunitaire, par exemple l'accumulation de toxiques liés aux adjuvants et conservateurs. Enfin, ils en étaient venus à s'interroger sur la qualité et la conformité des produits injectés, notamment sur la présence d'éventuels contaminants.

Première pollution : les nanoparticules

En 2006, la chercheuse Antonietta Gatti, responsable du laboratoire des biomatériaux du département des Neurosciences à l'université de Modène, avait été chargée par la commission d'enquête d'examiner la question de l'uranium appauvri, qui aurait affecté les militaires lors de conflits armés. Gatti avait identifié le rôle que des nanoparticules pouvaient avoir dans différentes pathologies organiques[5] et mis en évidence le fait que le problème n'était pas uniquement dû aux propriétés toxiques de l'élément observé (l'uranium, par exemple). Le problème résidait surtout dans le fait que des particules solides de taille nanométrique pouvaient pénétrer à l'intérieur du noyau cellulaire et affecter n'importe quel tissu ou organe. L'existence de ces nanoparticules, principalement sous forme de pollutions aériennes, avait attiré l'attention de la communauté scientifique et Gatti avait dirigé deux projets de recherche sur ce sujet dans le cadre de programmes de l'Union européenne.
Quelques années plus tard, Antonietta Gatti et celui qui devint son époux et collaborateur, Stefano Montanari, furent invités à se pencher sur la présence des nanoparticules dans

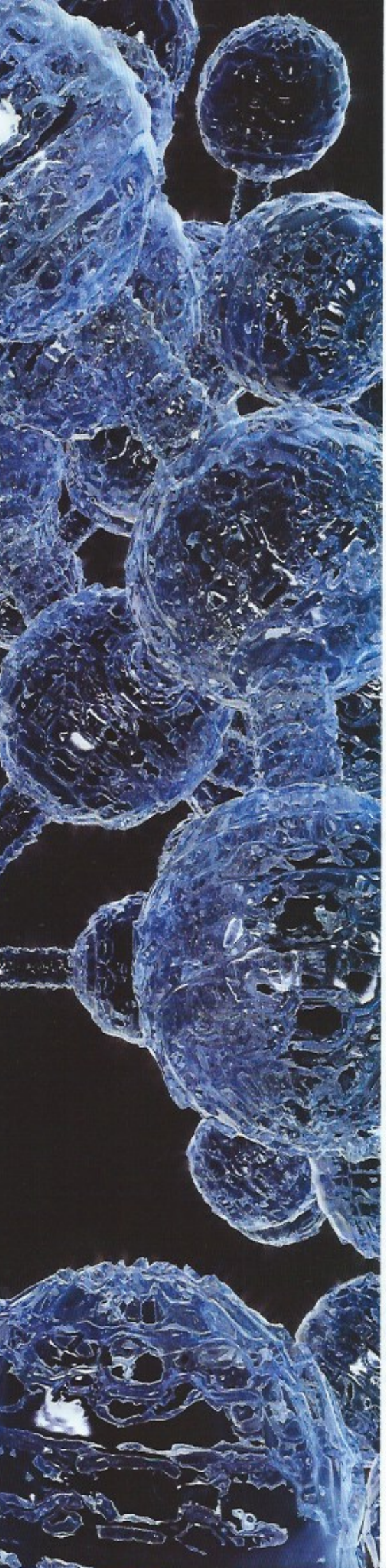

les vaccins[6] à la demande de chercheurs allemands étudiant la formation de granulomes (mini-kystes) au point d'injection. À leur grand étonnement, la quasi-totalité des échantillons analysés était polluée par un nombre élevé de nanoparticules, alors qu'il s'agissait de produits fabriqués par les plus grands laboratoires pharmaceutiques. *In fine,* un seul vaccin fut considéré comme « propre ». Il s'agissait d'un vaccin pour chat, produit par un plus petit laboratoire !

Un rapport qui sème le trouble

La publication de ces résultats dans la revue *Vaccine* en janvier 2017 attira l'attention du public et marqua le début des ennuis pour les deux chercheurs. Diverses associations militant pour le libre choix à la vaccination, en Italie et à l'étranger, en firent un large écho et Gatti et Montanari furent invités à de nombreux débats sur la sécurité des vaccins. Cela leur valut des représailles immédiates sous forme de pressions, menaces anonymes et manœuvres de harcèlement. Autrefois respectés pour leur rigueur scientifique, Gatti et Montanari ont depuis lors été l'objet d'une intense campagne de discrédit, jusqu'à ne plus avoir accès au microscope électronique dont ils ont besoin pour effectuer leurs travaux.

Finalement, la question des nanoparticules fut reprise par la commission d'enquête dans le chapitre sur la sécurité des vaccins administrés aux militaires, en ajoutant un énième problème à ceux déjà soulevés. Ce chapitre fit l'objet de grandes tensions parmi les membres composant la commission et surtout au sein de leurs partis respectifs. Toutefois, malgré les tentatives de la ministre Lorenzin et de son parti pour tenter de censurer l'information, le rapport fut rendu public dans son intégralité.

Contaminations biologiques multiples

C'est donc dans ce contexte que l'idée d'effectuer des contrôles complémentaires, indépendants, sur la qualité des vaccins s'est imposée à certains des membres ayant participé aux travaux de la commission. Vincenzo D'Anna, ancien parlementaire et président de l'Ordre national des biologistes, estimait que d'un point de vue éthique, comme scientifique, il fallait se demander si la recherche d'éventuels lots défectueux devait être entreprise ou si, au contraire, on pouvait l'exclure. Le partenariat avec l'association Corvelva, qui avait déjà participé à la diffusion du rapport de la commission Uranium, a finalement permis de lancer ce projet.

Plusieurs mois ont été nécessaires pour mettre en place le protocole et la méthodologie, récolter les fonds (plus de 50 000 euros), trouver les laboratoires agréés et finalement procéder aux analyses. Les premiers résultats ont bien confirmé l'utilité de la démarche. Dans le rapport remis aux autorités par Corvelva, sept lots de différents vaccins ont été soumis à un premier test, en commençant par des vaccins pédiatriques. Deux lots ont fourni des données concordant avec ce qui est attendu et annoncé dans les notices, mais cinq ne semblaient pas conformes et ont mené à une analyse plus approfondie de leur composition chimique et biologique (métagénomique[7]), révélant une série d'anomalies graves.

Une partie de la recherche s'est donc concentrée sur la présence dans les vaccins d'ADN et d'ARN d'origine humaine, animale ou microbienne en utilisant une

méthode de séquençage appelée Next Generation Sequencing, réputée pour être l'une des techniques les plus performantes sur le marché. En voici quelques résultats.

Le Gardasil

Dans le vaccin contre le virus à papillome humain Gardasil 9, l'on a retrouvé de l'ADN humain dont on suppose qu'il provient des tissus sur lesquels a été prélevé le virus, ainsi que de l'ADN de souris, dont on ignore évidemment l'origine.
L'on a aussi identifié du matériel génétique provenant de virus adventices, en l'espèce un fragment L1 du papillomavirus, ce qui pourrait constituer un risque du fait que, n'étant pas complètement dégradé, il pourrait interagir avec l'ADN de la personne vaccinée. On a aussi repéré des gènes du virus du *molluscum contagiosum*, qui s'apparente à la famille de la variole, ainsi que du virus de la leucémie des souris, et du rétrovirus endogène humain K ou HERV-K. C'est sans doute ce dernier qui pourrait être le plus problématique, car il est associé à certains types de cancers[8] (cancer des ovaires, de la prostate ou des testicules, cancer du sein, mélanome malin ou sarcome de Kaposi).
L'ennui, c'est que si ces fragments d'ADN et/ou de virus opérants pour ceux dont on a aussi retrouvé les séquences ARN entrent en interaction avec l'aluminium contenu dans le vaccin, il y a un risque d'inflammation, de réactions auto-immunes, voire de formation de tumeurs cancéreuses.
Sachant que le vaccin Gardasil est suspecté d'accélérer le cancer du col de l'utérus plutôt que de le prévenir, ces constatations devraient conduire à la plus grande prudence et à la mise en œuvre immédiate de contrôles accrus et de nouvelles recherches[9].

Hexyon

L'analyse du vaccin Hexyon, l'hexavalent contre la polio, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B et l'*Haemophilus influenzae* B, fabriqué par Sanofi Pasteur, révèle aussi de graves contaminations. On y a décelé une importante quantité d'ADN bactérien, mais aussi la présence d'ADN et d'ARN du virus du singe cercopithèque, ce qui montre que ces virus survivent. Ils proviennent de la culture de cellules Vero issues de reins de singe[10]. Par le passé, un virus de singe, le SV40, a contaminé des millions de personnes par des vaccins polio et on le soupçonne d'avoir joué un rôle dans la propagation du sida et dans certains types de cancers[11]. Bien que leur présence soit presque inévitable dans des cultures cellulaires, le principe de précaution exige évidemment de s'en débarrasser dans le produit final.

Priorix-Tetra

Enfin, un autre exemple de contamination inquiétant est fourni avec le vaccin Priorix-Tetra (produit par GSK), vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle. Les analyses ont montré qu'il contient une quantité d'ADN humain de près de 2 microgrammes, soit 140 fois plus que la norme maximale autorisée. Cet ADN de type MRC-5 correspond à une portion entière de génome des cellules fœtales utilisées pour la culture du virus vaccinal (en l'occurrence une ligne développée en 1966 à partir de tissu pulmonaire d'un fœtus avorté). Or, selon Corvelva, dans les documents fournis par l'Agence européenne des médicaments, les normes actuelles sur la quantité d'ADN fœtal autorisée dans un vaccin sont uniquement établies à partir de calculs théoriques et non en fonction de critères expérimentaux. Par ailleurs, seules les préparations initiales sont testées et non les produits finis, si bien qu'en réalité, l'évaluation du véritable risque de mutation oncogène posé par la présence d'ADN humain dans un vaccin demeure assez floue et arbitraire.

Polluants chimiques

Corvelva a également fait réaliser des analyses sur les signaux ou traces chimiques contenus dans les vaccins. Les traces de dizaines de polluants ont été retrouvées dans la plupart des lots : herbicides dont glyphosate, pesticides, traces de médicaments et autres substances qui proviennent vraisemblablement de résidus issus d'autres lignes de production. Il y en avait en moyenne plus de 100 dans le Priorix-Tetra, plus de 200 dans l'Hexyon, plus de 300 dans le Gardasil.
Pour l'instant, seulement une partie a pu être identifiée. Il s'agirait par exemple de résidus de médicaments tels que l'amoxicilline (antibiotique), le tamsulosine (diurétique), le sildénafil (Viagra), le gabapentin (antiépileptique), ou l'atovaquone (anti-malaria), mais l'on pense aussi avoir trouvé des traces de morfamquat (un herbicide), de glyphosate (herbicide bien connu) ou de cyflumetophen (un antiacarien), pour n'en citer que quelques-uns.
Bien qu'il s'agisse d'infimes quantités, le fait que ces substances soient injectées et non ingérées ou respirées, et surtout le fait qu'elles le soient avec des adjuvants comme l'aluminium, dont l'objectif est de provoquer une réaction inflammatoire dans le corps, pourrait poser un risque, notamment pour les personnes qui consomment les médicaments détectés.

Antigènes absents !

Mais la véritable surprise de ces analyses, le choc auquel personne ne s'attendait, est l'absence d'antigènes dans plusieurs vaccins. Ce résultat est tellement surprenant que les échantillons concernés ont été testés à plusieurs reprises.

Les antigènes, généralement des protéines ou des polysaccharides, sont les substances du vaccin qui correspondent aux maladies (polio, rubéole, etc.) contre lesquelles le corps est censé s'immuniser en générant des anticorps.

Ainsi, dans le Gardasil 9, seuls sept antigènes, au lieu de neuf, ont pu être identifiés. Les types de papillomavirus 11 et 58 n'ont pas été détectés. Dans le vaccin Priorix-Tetra, c'est le virus de la rubéole qui fait défaut, c'est-à-dire que sa présence est infinitésimale par rapport à la quantité considérée comme nécessaire pour induire une réaction immunitaire suffisante. Encore plus inquiétants sont les résultats du vaccin hexavalent Hexyon. On y a trouvé les protéines de la diphtérie, du tétanos et de la coqueluche, mais aucun des trois antigènes polio, ni celui de l'hépatite B ou de la méningite (*Haemophilus influenzae* B). Enfin, c'est le vaccin Infanrix hexa qui surprend le plus, puisque aucun antigène n'a pu être détecté, ni avec les instruments standard, ni avec le Next Generation Sequencing, qui est actuellement la méthode la plus sensible.

Macromolécule récalcitrante

Si l'on n'a pas retrouvé de trace des protéines antigènes dans le vaccin Infanrix hexa, on a en revanche découvert une macromolécule insoluble composée de protéines. Interrogé par le quotidien *Il Tempo* sur cette curieuse trouvaille, le biologiste Vincenzo D'Anna a précisé : *« Il est possible que ce soient les protéines antigènes qui auraient été modifiées sous l'action du formaldéhyde que l'on utilise comme conservateur. En tout cas, cette macromolécule ne réagit pas à la trypsine, alors qu'elle devrait se décomposer sous son action. Normalement, dans ce vaccin, l'on devrait retrouver quatre protéines distinctes et celles-ci devraient se désagréger lorsqu'on les soumet à un traitement à la trypsine, un enzyme qui permet normalement de "digérer" et décomposer les protéines. En clair, cela signifie qu'une autre substance est présente et exerce un effet agglomérant qui retient ces protéines. La question se pose de savoir dans quelle mesure ces*

protéines peuvent encore être identifiées. Ce n'est pas à nous d'expliquer ce phénomène, bien sûr, ni d'en extrapoler les conséquences, mais il est indispensable de le faire. Nous avons transmis cela aux agences italienne et européenne du médicament, notamment pour voir si elles ont une explication à fournir.»

Poursuivre les investigations

Il est difficile de spéculer sur cette macromolécule récalcitrante, mais il est en revanche évident que l'absence de deux antigènes dans le vaccin Gardasil, de trois autres dans le vaccin Hexyon et de celui de la rubéole dans le vaccin Priorix-Tetra est préoccupante. Comment les personnes qui ont reçu ces vaccins peuvent-elles être immunisées contre ces maladies ? Autant d'anomalies alors que les analyses de Corvelva n'ont porté que sur un nombre limité de lots et d'échantillons !

À ce stade, il est donc urgent de procéder à des contrôles sur un plus grand nombre de vaccins. Ce travail doit être réalisé par les autorités de santé et Corvelva se démène pour les forcer à réagir. L'association a interpellé l'AIFA (Agence italienne des médicaments), l'Institut supérieur de la santé et la ministre responsable Giulia Grillo. Après la fin de la première série d'analyses, les résultats ont été transmis au procureur général de la République et au service de tutelle de l'inspection sanitaire de la police nationale. L'Agence européenne des médicaments a également été avertie. En attendant, les analyses sont en cours de publication dans des revues scientifiques et ont été soumises à des chercheurs indépendants de plusieurs pays.

Communiquer

Le 24 janvier, l'association a également organisé une présentation officielle à la salle de presse de la Chambre des députés. En introduction, l'association a même projeté un extrait d'un cours sur la sécurité des vaccins enregistré à l'Institut Pasteur, dans lequel on soulignait l'importance et la difficulté d'éviter les contaminations lors de la production de vaccins et où l'on citait plusieurs incidents de ce type survenus dans l'histoire de la vaccination[12].

Le lendemain, les résultats ont aussi été discutés publiquement lors de la conférence « Vacciner en sécurité » organisée par l'Ordre national des biologistes agréés, en présence d'experts[13] de réputation internationale qui ont attiré l'attention sur l'importance de poursuivre ces contrôles.

Déni

Mais la ministre de la Santé, que ses électeurs accusent de trahison, a pris ses distances avec l'événement, tout en refusant de faire des déclarations officielles. Dans une vidéo amateur, elle a néanmoins répondu à une mère de famille inquiète que *« l'Agence du médicament [a] démonté tout le dossier point par point »*, ajoutant : *« Vous n'imaginez tout de même pas que l'Agence mettrait en circulation des produits non testés. »*

On attend donc les documents de l'agence, car pour l'instant celle-ci s'est contentée de ne répondre par écrit que sur un seul point spécifique, celui de la sécurité du vaccin Priorix-Tetra, pour lequel elle a renvoyé la responsabilité… à l'Allemagne, en vertu d'accords passés entre les différentes agences de santé européennes.

Une sénatrice du même parti (le Mouvement Cinq étoiles) a en revanche eu le courage de relancer le débat[14]. Virginia La Mura a en effet adressé un courrier officiel au président de la commission à la santé et aux affaires sociales du Sénat pour rouvrir le dossier de la sécurité des vaccins, estimant qu'il est nécessaire d'entamer un véritable débat scientifique, en dehors des positions idéologiques. Elle a aussi attiré l'attention du Sénat sur la « Lettre ouverte de la part d'associations internationales à l'Organisation mondiale de la santé à propos de la sécurité des vaccins » signée par plus de 130 associations provenant de trois continents, dont une quinzaine en France[15].

La saga des obligations vaccinales en Italie

En septembre 2014, au sortir de la réunion du Global Health Security Agenda à Washington, l'Italie et sa ministre de la Santé Beatrice Lorenzin ont été désignées pionnières dans la mise en œuvre du programme d'extension de la vaccination à l'échelle mondiale.

Fake news et gros sous

De retour au pays, la ministre a lancé les campagnes de « lutte contre la désinformation sur les réseaux sociaux » et de « la grande menace du retour de la rougeole ». L'année suivante, l'un des géants de l'industrie pharmaceutique mondiale, GlaxoSmithKline (GSK), a procédé à un investissement de plus d'un milliard d'euros en Italie[1].

Appel à la désobéissance civile

De nombreuses personnalités s'étaient insurgées contre cette loi, en particulier Ferdinando Imposimato, l'ancien président de la Cour suprême italienne. Ce dernier avait même incité la population à la désobéissance civile, estimant la loi contraire aux libertés garanties dans la Constitution[2]. Surnommé le « juge antimafia » pour avoir dirigé l'opération « Mani pulite » (« mains propres ») contre la pègre dans les années 1980, il affirmait que la mafia s'était à nouveau emparée du gouvernement. À défaut de la mafia, il est vrai qu'avec Ranieri Guerra, un membre du conseil d'administration de la fondation GSK, comme chef de cabinet, il n'était pas exagéré de considérer que l'industrie s'était installée au poste de commande[3].

Intraitable

Après avoir préparé le terrain, l'ancienne ministre Lorenzin avait introduit un projet de loi imposant une obligation pour 12 vaccins. En cas de rébellion, le projet de loi initial prévoyait des pénalités pouvant s'élever à 7 500 euros, un signalement au Tribunal de la jeunesse permettant un éventuel retrait de l'autorité parentale et un refus d'entrée à la crèche.
Il s'ensuivit une gigantesque vague de protestation dans tout le pays, avec des manifestations de milliers de personnes dans de nombreuses villes pendant plusieurs semaines. Bien que la presse n'en ait pas montré une seule image, les plus grands rassemblements avaient compté plus de 15 000 personnes au centre de Rome et près de 80 000 à Pesaro.

Obligation flexible

La Lombardie et la Vénétie, deux régions du Nord, s'opposèrent au projet en arguant de compétences régionales en matière de santé, mais le gouvernement refusa catégoriquement de lâcher du lest et la plainte introduite devant le Conseil d'État fut rejetée au motif que la sécurité de la nation prévalait sur le droit des individus (la stratégie de l'argument sécuritaire). La loi fut votée en juin 2017, imposant des obligations pour dix vaccins. Si les pénalités furent réduites à 500 euros, l'interdiction d'entrée en crèche ou en classe maternelle fut maintenue.
Les partisans du libre choix continuèrent de protester au point que les partis de l'opposition Cinq étoiles et La Ligue firent de l'abolition de cette loi un point fort de leur programme électoral. Après avoir remporté les élections de mars 2018, ces deux partis alliés dans une nouvelle majorité politique s'empressèrent d'annoncer qu'ils mettraient fin aux obligations et garantiraient le libre accès à l'école. Mais peu après, un changement de ton se fit sentir, et le libre choix se transforma en « obligations flexibles », reflet du débat qui divise l'Italie.

Situation chaotique

Le gouvernement actuel est pris en étau entre la volonté de ses électeurs et la pression des partis de l'opposition, soutenus par les médias et les institutions médicales nationales et internationales. L'Europe et les organisations internationales comme l'OMS tentent de faire fléchir les nouveaux leaders.
Le pays est plongé dans une situation chaotique et la population est divisée. Certains pro-vaccins interdisent l'accès à leurs commerces aux non-vaccinés, tandis que les non-vaccinés offrent des réductions à leurs partisans. Des milliers d'enfants ont été exclus des jardins d'enfants et de l'école maternelle, en dépit des promesses qui avaient été faites par le gouvernement de supprimer cette disposition. Les représentants du mouvement Cinq étoiles font actuellement volte-face, en particulier la ministre de la Santé Giulia Grillo. Le nouveau projet de loi[4] prévoit même la possibilité d'étendre encore les obligations jusqu'à atteindre les taux de couverture vaccinale recommandés par l'OMS.
À l'heure actuelle, la situation reste chaotique et imprévisible, et les désaccords sont présents tant au sein des partis de la majorité que dans la population.

1. http://www.sanita24.ilsole24ore.com/art/imprese-e-mercato/2016-04-13/vaccini-e-farmaci-glaxo-scommette-1-mld-italia-094838.php?uuid=ACzsSh6C
2. https://vaccinformato.wordpress.com/2017/08/13/giudice-imposimato-decreto-legge-vaccinazioni-vaccini/
3. http://notiziesenzafiltro.altervista.org/denunciato-direttore-ministeriale-guerra-nel-cda-glaxo/
4. http://www.senato.it/service/PDF/PDFServer/DF/339498.pdf

Médias félons

Lors de la conférence de presse au Parlement, la salle était comble et les journalistes semblaient médusés, mais manifestement la sécurité des vaccins est toujours un sujet tabou. Fidèles à la voix de leurs maîtres, les grands médias ont donc mis en scène la « polémique » et « l'indignation » à propos de « la rencontre no-vax qui s'était tenue à la chambre des députés ». La Rai, chaîne de télévision publique, est même allée jusqu'à diffuser un lamentable sketch dans lequel un prétendu comique s'est écrié : *« Vous vous rendez compte, tous les no-vax étaient réunis dans la même pièce. On a raté l'occasion de fermer la porte et de les gazer tous en un seul coup*[16] *» !*

Pour la énième fois, donc, on a assisté à une chasse au no-vax et le véritable enjeu de l'événement a de nouveau été complètement occulté. Seuls les réseaux sociaux ont rapporté les faits[17]… mais récemment YouTube et Facebook ont promis de prendre des mesures pour censurer les « anti-vaccins »[18].

Départs précipités

À l'évidence, l'initiative de Corvelva est un véritable obélisque dans la mare et plonge les autorités de santé dans un fameux embarras. Difficile de savoir si les analyses de Corvelva, dont les premiers résultats ont été communiqués dès le mois d'août, ont pu hâter quelques départs, mais il est bien possible que des dirigeants des agences de santé aient choisi de s'éclipser avant d'être confrontés à leurs responsabilités.

Fin août, Stefano Vella, le président de l'AIFA, l'agence italienne des médicaments, a donné sa démission *« en raison de son désaccord avec le gouvernement pour sa politique envers les immigrants dans l'affaire du navire Aquarius »*, refoulé par les autorités italiennes. Difficile de savoir s'il ne s'agit que d'un hasard du calendrier. Par ailleurs, le directeur général de la même agence, Mario Melazzini, n'a pas été renouvelé dans ses fonctions par la ministre, sans que des motifs précis aient été communiqués.

Début décembre, la ministre a sabré dans sa propre administration et limogé une trentaine de membres du Conseil supérieur de la santé, organe le plus élevé de son ministère, mais dont les membres avaient été nommés par ses prédécesseurs. Mi-décembre, c'est Walter Ricciardi, directeur de l'Institut supérieur de la santé, et accessoirement un des 34 membres du comité directeur de l'OMS, qui a quitté son poste[19], estimant *« qu'il n'était pas en accord avec les positions anti-scientifiques de certains membres du gouvernement, en particulier sur la politique des vaccins, et qu'il avait donc mieux à faire »*.

Se pourrait-il que la demande d'ouverture d'une commission d'enquête ministérielle à son encontre pour *« évaluation et omission de déclaration de conflits d'intérêts »*, introduite la semaine précédant cette annonce, y soit pour quelque chose[20] ? Le collectif Vaccino Veritas avait en tout cas compilé un dossier impressionnant sur ses liens d'intérêts directs avec l'industrie du médicament (consultance et lobby institutionnel rémunéré). Il avait notamment pu le réaliser grâce aux données enregistrées sur le site de la Commission européenne, puisque Ricciardi est aussi membre de nombreuses commissions sur la santé en Europe. Voilà en tout cas un départ qui ressemble à une fuite…

Responsabilités

Depuis des années, les autorités de santé répètent inlassablement que les vaccins sont rigoureusement contrôlés, alors que les critiques se multiplient quant au manque de transparence sur tout ce qui concerne la vaccination. Il faut rappeler qu'avant la mise sur le marché, contrairement aux médicaments, les vaccins ne sont pas testés plus de quelques jours, ne sont pas non plus testés pour leur impact sur la fertilité ou pour d'éventuels effets oncogènes ou mutagènes, et que la sécurité des adjuvants est mise en doute sans que de véritables réponses soient apportées. Une fois en circulation, ils sont censés être contrôlés par un réseau de laboratoires agréés, mais qu'en est-il réellement ?

Les conflits d'intérêts minent toutes les institutions sanitaires, et même la résolution du Parlement européen sur « les réticences à la vaccination » insiste sur la nécessité d'introduire une plus grande transparence dans les politiques de santé européennes, tant l'influence des lobbies est énorme. La question se pose : peut-on vraiment faire confiance aux autorités de santé ?

Les manquements révélés par les analyses de Corvelva doivent être approfondis, quelles qu'en soient les conséquences. Si l'on découvrait que de nombreuses personnes ont été vaccinées avec des produits défectueux, voire dangereux ou même inutiles lorsqu'ils ne contiennent pas d'antigènes, il s'agirait tout simplement d'un des plus grands scandales sanitaires de l'histoire.

Senta Depuydt

Notes

1. Chapter 5, Effects of the Methods of Military Personnel Vaccination, Final Report of IV Parliamentary Commission, février 2018, https://www.dropbox.com/sh/ybwfqth0xyps25o/AADf3lcBTy94iZTSaRgMY-hla?dl=0&preview=Final+Report+of+IV+Parliamentary+Commission.pdf
2. http://documenti.camera.it/_dati/leg17/lavori/documentiparlamentari/IndiceETesti/022bis/023/INTERO.pdf ; https://www.ilfattoquotidiano.it/2018/02/16/commissione-inchiesta-sulluranio-il-caso-dei-vaccini-ai-militari-manca-analisi-pre-vaccinale-e-le-linee-guida-sono-disattese/4162547/
3. https://www.mesvaccins.net/textes/calendrier_vaccinations_2018_MVN_v02.pdf
4. https://www.mesvaccins.net/web/vaccines/123-prevenar-13
5. https://www.peacelink.it/editoriale/a/15248.html
6. https://medcraveonline.com/IJVV/IJVV-04-00072.pdf ; Gatti A., Montanari S., Rader S., *Vaccins, oui ou non ?*, Talma Studios, sept. 2017.
7. La métagénomique est une méthode d'étude du contenu génétique d'échantillons issus d'environnements complexes (par ex. : intestin, océan, sol, air, etc.) prélevés dans la nature (par opposition à des échantillons cultivés en laboratoire). (Wikipédia)
8. https://digitalcommons.library.tmc.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1293&context=utgsbs_dissertations
9. https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/effet-paradoxal-du-gardasil-206898
10. Les cellules Vero sont une lignée cellulaire utilisée pour les cultures cellulaires. La lignée Vero fut isolée à partir de cellules épithéliales de rein extraites d'un singe vert africain. La lignée a été développée le 27 mars 1962, par Yasumura et Kawakita à l'université de Chiba, au Japon. (Wikipédia)
11. Saluzzo Jean-François, https://youtu.be/X331v5fE7Ec
12. *Idem.*
13. Tarro Giulio, Puliyel Jacob, Deischer Theresa, Mawson Anthony et Crepeaux Guillemette.
14. http://www.quotidianosanita.it/governo-e-parlamento/articolo.php?articolo_id=70539
15. https://www.efvv.eu/wp-content/uploads/2018/09/LETTRE-OUVERTE-INTERNATIONALE-A-LOMS-1.pdf
16. https://m.facebook.com/199242120614370/posts/464050144133565/
17. https://www.youtube.com/watch?v=Ov5sDoJ7vvE&feature=youtu.be
18. https://www.theguardian.com/media/2019/feb/01/facebook-youtube-anti-vaccination-misinformation-social-media?CMP=share_btn_fb&fbclid=IwAR1vnwF_YUmZHWVISkuIxKwenJI109GN4yYIOErb4jug4WfeiD5WMG649Y
19. https://www.repubblica.it/cronaca/2018/12/19/news/sanita_-214615316/ ; https://www.ilfattoquotidiano.it/2019/01/02/walter-ricciardi-le-dimissioni-dalliss-da-governo-posizioni-antiscientifiche/4869877/
20. http://www.informasalus.it/it/articoli/ricciardi-richiesta-commissione-inchiesta.php

Pour aller plus loin

Rapports, vidéos et articles sur : www.corvelva.it